

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article488>



Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

- Le Collège - INFORMATIONS -



Date de mise en ligne : mercredi 29 septembre 2021

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

Mesdames et Messieurs,

Le matériel de vote pour les élections des représentants des parents au Conseil d'Administration sera distribué à vos enfants entre le 30 septembre et le 5 octobre 2021.

Modalités de vote :

Sept sièges sont à pourvoir.

Le vote a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste : vous devez donc voter pour une seule liste sans barrer ni raturer aucun nom. Chaque parent ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement.

Conformément au bulletin officiel n°26 du 1 juillet 2021 note de service du 24 juin 2021, chaque parent est électeur et éligible. Tous les parents sont donc concernés, quelle que soit leur situation, qu'ils soient mariés ou non, séparés ou divorcés. Les familles nourricières sont également électrices

En raison de la CVID-19, et conformément à une mesure de simplification du 19 août 2019 article R.241-30 code de l'éducation, le vote s'effectuera uniquement par correspondance avant le VENDREDI 8 OCTOBRE à 17h.

Un flyer explicatif sera joint au matériel de vote pour vous guider dans votre démarche.

Cordialement

La principale

Catherine Keller